

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Enfance - Famille
Service des Actions Préventives
11048

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 23 OCTOBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

OBJET : Subventions de fonctionnement allouées à des associations et au centre hospitalier du Pays d'Aix au titre de la prévention enfance et famille - exercice 2020.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la PMI, la santé, l'enfance et la famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de la mission de protection de l'enfance, le Département a conclu des conventions avec des associations qui interviennent auprès des jeunes en difficulté et des familles pour mener notamment des actions de prévention, d'insertion sociale par le logement et d'éducation.

Ainsi, le présent rapport concerne le financement de l'unité d'accueil médico-judiciaire du centre hospitalier du Pays d'Aix et de six associations dont la description en détail figure dans le tableau annexé :

- le Centre hospitalier du Pays d'Aix - Unité d'accueil médico-judiciaire : accueil d'enfants victimes d'agression dans une salle spécialement aménagée, adaptée et sécurisée. Elle permet un accompagnement du mineur victime et de sa famille par une psychologue ;
- l'association loisirs et culture de la Madrague de Montredon qui accueille les jeunes et organise des ateliers basés sur la citoyenneté et l'expression individuelle et collective pour renforcer la prévention précoce ;
- l'association mouvement clinique et psychothérapies qui met en place les visites en présence d'un tiers ordonnées par les magistrats. La présente demande vise à augmenter la participation du Département pour couvrir les besoins relatifs aux jeunes enfants ;
- les Cités Caritas : hébergement temporaire et accompagnement social adapté, de jeunes femmes enceintes ou de mères isolées ayant un enfant de moins de trois ans ;
- l'association maison des familles - les buissonnets qui offre un espace d'échanges et organise des ateliers avec les femmes et familles en situation de vulnérabilité économique ou relationnelle en besoin de soutien ;
- l'association le relais des possibles : plateforme itinérante culturelle et numérique à Aix-en-Provence. Action en pied d'immeuble, hors les murs pour "aller vers " les habitants, les familles et les plus isolées ;

- la fondation d'Auteuil - la maison des familles la halte des parents qui accueille et accompagne toute famille en situation de vulnérabilité, en visant l'enrichissement de l'expérience parentale et l'entraide des familles ;

La signature d'une convention de partenariat conforme au modèle type prévu à cet effet sera préalable au versement de l'aide départementale.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL